

Le jeudi 19 octobre 2006

Les 28 et 29 octobre

Des parlementaires du Conseil de l'Europe se rendront aux Îles-de-la-Madeleine pour en savoir un peu plus sur la chasse au phoque.

Cette visite aura lieu les 28 et 29 octobre, à l'invitation du député bloquiste Raynald Blais.

Trois membres de la délégation qui se rendra à Québec du 24 au 27 octobre ont accepté de prolonger leur voyage. Ils rencontreront donc différents intervenants du domaine de la chasse au phoque. Il s'agit de parlementaires des Pays-Bas, de l'Estonie et de l'Italie. Des Madelinots se rendront aussi à Québec pour rencontrer les membres du Conseil de l'Europe.

Selon Raynald Blais, député fédéral de la Gaspésie et des Îles, ces rencontres permettront d'avoir des échanges directs et de démystifier la chasse au phoque.

Précisons que les membres de la Commission européenne ont été invités par l'Assemblée nationale, en collaboration avec l'Association parlementaire Canada-Europe. Les échanges porteront sur les dossiers environnementaux et la politique énergétique. **CIEUFM**

Une page d'histoire...

La plus vieille station radiophonique francophone de l'Est du Québec change de propriétaire.

CHNC New Carlisle, créée en 1933 par Charles Houde et encore détenue jusqu'à la semaine dernière par son fils Arthur, a finalement été vendue aux employés de la station.

C'est donc une coopérative de travailleurs qui verra désormais aux destinées de cette entreprise de communications.

Le président de la nouvelle coop, Michel Morin, a précisé que le coût de la transaction demeurerait secret à la demande même de l'ex-proprétaire. Toutefois, les acheteurs prennent à leur charge les dettes de l'entreprise qui n'allait pas très bien ces dernières années. De plus, les acquéreurs comptent très rapidement procéder à la conversion de la radio de la bande AM vers le FM, un changement qui nécessitera un investissement très important compte tenu de l'étendue du territoire à couvrir pour conserver à peu près la même desserte qu'actuellement, soit des Plateaux de Matapédia jusqu'à la limite ouest de la ville de Gaspé.

Il faudra également doter la station d'équipements de diffusion plus conforme aux normes actuelles de qualité sonore. D'ailleurs, il y a même question d'intégrer un musée à l'intérieur des locaux de cette station qui, au fil des ans, a vu passer au sein de son personnel des personnages tels René Lévesque, Gérard D, Levesque et Jean-Pierre Coallier, pour ne nommer que ceux là.

Outre la mise de fonds de ses membres, la Coopérative de travailleurs compte mettre la main sur des subventions de la part de Québec et Ottawa. Elle a également obtenu l'appui de quelques bailleurs de fonds, dont une composante du Fondation de la CSN, la branche financière de la centrale syndicale à laquelle les employés sont affiliés.

Les employés de CHNC s'attendent à ce que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes donne son aval à la transaction d'ici environ un mois. **CIEUFM**

Plaidoyer pour les universités régionales

Mise à jour le jeudi 19 octobre 2006, 11 h 25 .

La Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) veut que le gouvernement Charest valorise le maintien et le financement des universités en région.

maintien et le financement des universités en région.

De passage à Rimouski mercredi, le président de la FEUQ, Christian Bélair, a procédé au lancement d'une campagne de sensibilisation sur l'importance de la mission des universités régionales.

M. Bélair souhaite que 22 millions de dollars par année soient octroyés aux universités de Rimouski, de l'Abitibi-Témiscamingue, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Mauricie, de l'Outaouais et de l'Estrie.

« Les universités en région sont des pôles de développement régional et des éléments de rétention pour les jeunes. Nous avons évalué les choses et il y a un déséquilibre entre les universités des grands centres et celles des régions. Pour combler ce déséquilibre, il faudrait investir 22 millions », explique Christian Bélair.

Ce montant devrait servir, selon la Fédération étudiante universitaire, à recruter des professeurs, à diversifier l'offre des programmes et à dynamiser le milieu régional.

Les demandes de subvention se répartissent comme suit:

- 3,2 millions pour l'UQAR (Rimouski)
- 3,4 millions pour l'UQO (Gatineau)
- 2,7 millions pour l'UQAC (Chicoutimi)
- 3,2 millions pour l'UQAT (Rouyn-Noranda)
- 7,7 millions pour l'UQTR (Trois-Rivières)
- 1,1 million pour l'Université Bishop's (Lennoxville).

La Fédération étudiante universitaire du Québec regroupe 17 associations et plus de 140 000 étudiants. Son mandat est de défendre les droits et les intérêts des étudiants, notamment auprès des gouvernements, des intervenants du domaine de l'éducation et des intervenants de la société civile.

Radio-Canada

Conservation égale emplois viables

Ce n'est pas en continuant le pillage des dernières années qu'on parviendra à sauver la foresterie, affirme Desjardins

[Louis-Gilles Francoeur](#)

Édition [du jeudi 19 octobre 2006](#)

«Moi, j'ai été élevé avec des forestiers. Je me suis battu avec L'Erreur boréale pas seulement pour sauver des arbres mais pour sauver les communautés forestières et l'industrie, pour tenter d'arrêter à temps une dévastation encore pire de la ressource forestière.»

C'est en ces termes que le poète-chansonnier Richard Desjardins, aussi vice-président de l'Action boréale, a répliqué hier lors d'un entretien accordé au Devoir à Jean-Pierre Blackburn, ministre fédéral du Travail et responsable en titre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec. Il y a quelques jours, le ministre Blackburn avait dit déplorer que les travailleurs forestiers québécois n'aient pas pu bénéficier d'un chantre aussi engagé que Desjardins a pu l'être, à son avis, pour les forêts québécoises.

En sonnant l'alarme avec L'Erreur boréale et en s'engageant, avec l'Action boréale, dans la désignation d'aires protégées, a expliqué Richard Desjardins, le Québec «a pu appliquer les freins avant qu'on se ramasse avec une ressource totalement dévastée par la courte vue de certains et les intérêts des grands industriels, comme ç'a été le cas avec la morue». Se battre pour une foresterie viable de quelque point de vue que ce soit, a-t-il dit, c'est se battre pour protéger les emplois que l'état actuel de la forêt québécoise permet encore de sauver. Et ce n'est pas en continuant le «pillage» des dernières années, au prétexte de maintenir à tout prix le niveau de récolte et de profit contre toute logique de préservation du capital forestier, a ajouté M. Desjardins, qu'on parviendra à sauver la foresterie viable que le Québec doit soutenir.

«Ce que veulent les trois grandes compagnies du secteur forestier, a expliqué le poète-chansonnier, c'est que le public finance la fermeture des forêts qui restent parce que le piètre état de la ressource, dont elles sont responsables, incite les banques à ne plus vouloir les financer. C'est pourquoi elles réclament maintenant que l'État paye pour les chemins forestiers, par exemple. Ces compagnies-là sont capitalistes quand elles font de l'argent et socialistes quand elles sont dans le trou.»

Richard Desjardins a d'ailleurs affirmé que le bilan de l'exploitation forestière des dernières années est probablement «pire que ce que la commission Coulombe en a dit».

La commission Coulombe avait recommandé à Québec de réduire de 20 % le calcul de la possibilité forestière, c'est-à-dire le potentiel de la forêt québécoise évalué sur plusieurs générations. C'est l'ampleur de ce potentiel qui détermine le niveau des coupes aujourd'hui. Mais la réduction des allocations octroyées aux exploitants forestiers à la suite de la recommandation de la commission Coulombe est inférieure à la réduction de 20 % : la réduction des allocations s'est plutôt limitée entre 10 et 15 % selon les régions. Et, a ajouté le vice-président de l'Action boréale, c'est lors de cette année dite de vaches maigres que les compagnies ont atteint le record de coupes de tous les temps au Québec, soit 33 millions de mètres cubes, en allant récolter, en plus des allocations, le bois touché par les feux de forêt.

Richard Desjardins a ajouté, citant des sources généralement fiables, que «si le rapport du Forestier en chef n'est pas édulcoré en raison de la proximité des élections, on risque de devoir retrancher un autre 20 % à la recommandation de la commission Colombe».

Cela porterait à près de 40 % la réduction du potentiel à long terme des forêts québécoises, ce qui se traduirait par d'inévitables réductions des allocations trop généreuses des dernières années.

Cette information, avancée par Richard Desjardins, recoupe d'autres sources du Devoir, qui affirment qu'on se dirigerait vers une réduction globale «se situant entre 30 et 35 % de l'ancien calcul de la possibilité forestière» ou du potentiel à long terme de nos forêts.

Selon ces sources, les industriels de la forêt ont été mis au courant de ce chiffre peu après le dépôt du rapport Coulombe, ce qui expliquerait le fait qu'ils aient rapidement cessé de dénoncer sa recommandation de 20 %, qui leur était somme toute plus favorable que les vrais chiffres. Les données confidentielles qui ont circulé au sommet de l'industrie provenaient des études réalisées par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune pendant les travaux de la commission. Les délais de

réalisation de cette étude, finalement remise au Forestier en chef après sa nomination, ont fait en sorte que ce rapport du ministère n'a pas été remis à la commission, qui aurait peut-être pu réviser à la baisse de façon encore plus sévère son évaluation du potentiel forestier à long terme.

Richard Desjardins estime que plusieurs facteurs peuvent expliquer que près de la moitié des scieries du Québec ferment à l'heure actuelle.

«Mais ce n'est certainement pas à cause des écologistes, a-t-il dit, qui n'ont pas fait perdre un seul emploi en forêt en comparaison des décisions prises par les compagnies elles-mêmes. Les compagnies essaient de viser la commission Coulombe et ses recommandations à travers les écologistes plutôt que les conclusions d'une commission d'enquête, dont ils peuvent difficilement contester la rigueur. À les écouter, les commissaires auraient été, du début à la fin de leurs travaux, sous l'influence de Richard Desjardins : j'aurais contaminé toute la commission, service de recherche et consultants compris. C'est fort comme analyse !»

«Le vrai problème de la forêt québécoise dans le moment, a renchéri M. Desjardins, le premier en importance, c'est que le bois est trop petit et que les compagnies doivent aller le chercher trop loin. C'est sûr que ça fait remonter le prix de la fibre. Mais c'est eux autres qui ont créé le problème en surexploitant les forêts plus au sud. Si elles avaient pu ramasser tout le bois du Québec en une seule année avec une seule machine, elles l'auraient fait. C'est leur logique. Au cours des dernières années, elles ont augmenté de 45 % la valeur de leur production au Québec tout en réduisant de moitié les emplois en raison de l'informatisation des tâches et d'une plus grande mécanisation des opérations. Ce n'est pas les écologistes qui ont fait ça.»

Pour le vice-président de l'Action boréale, il faut examiner à fond les raisons qui font en sorte que la moitié des scieries arrivent à s'en sortir malgré les rationalisations des trois grandes compagnies, malgré le taux de change peu favorable et l'état du marché du bois d'oeuvre aux États-Unis.

«Je pense que plusieurs des scieries indépendantes qui survivent le font grâce au fait qu'elles ont investi dans des activités qui génèrent une valeur ajoutée, par exemple dans la fabrication de poutres ou d'autres produits finis qui conservent leur valeur, a commenté Richard Desjardins. Faire des 2X4 ou de la pâte à papier avec le bois, c'est une affaire dépassée. Le Brésil et d'autres pays d'Asie entrent dans ce marché avec des produits beaucoup moins chers. Il faut travailler du côté des valeurs ajoutées.»

«Les propos d'un Jean-Pierre Blackburn, ça ne me dérange pas beaucoup et, à la limite, ça ne mérite pas de réplique», a conclu le poète-chansonnier engagé. «Même dans sa gang, y a des ministres qui l'ont rabroué. Blackburn, il fait partie des négationnistes du Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui continuent de penser que le rapport Coulombe, c'est peut-être nous autres qui l'avons écrit. Je ne pense pas que M. Colombe et son équipe apprécient qu'on dise qu'ils ont pu être manipulés... C'est pas le genre !» **LE DEVOIR**

Perspectives - Le film et la forêt

[Gérard Bérubé](#)

Édition [du jeudi 19 octobre 2006](#)

On attendait un premier geste réellement structurant de la part de la Société générale de financement (SGF) nouvelle mouture. Il est venu. Au moment où l'industrie forestière québécoise crie au secours, celle que l'on qualifie de bras industriel du Québec y va de l'annonce d'un soutien majeur à la production cinématographique. Insouciance insolente devant le SOS des régions? Nenni. L'annonce d'hier, qui concerne un projet porteur et potentiellement riche en retombées, laisse présager des manoeuvres aussi structurées et ciblées en forêt.

Visiblement, Pierre Shedleur n'entend pas tomber dans l'improvisation. Après tout, on a encore frais en mémoire l'échec de Gaspésia. Cela fait 18 mois maintenant que le p.-d.g. de la SGF promet d'investir dans une industrie forestière en crise. Toujours rien (ou presque). Le premier geste stratégique et structurant de la société d'État, version libérale, s'inscrit plutôt en soutien à la production cinématographique québécoise. Décevant ? Pas vraiment.

Le projet est ambitieux. Selon les devis présentés hier, l'investissement de 18 millions de la SGF dans la production, sur six ans, de 15 films dont six devant être tournés au Québec, équivaut à un investissement total de 170 millions, soit l'équivalent de 28 millions par film tourné ici. On fait miroiter la création de 1500 emplois (sur la base d'années-personnes), une masse salariale de 53 millions et des revenus de plus de 12 millions pour le gouvernement québécois.

Les retombées de ce type de production sont réelles. Outre les salaires versés et les dépenses en territoire québécois, il est estimé que chaque dollar de crédit d'impôt entraîne un revenu net de 92 ¢ dans les coffres du trésor québécois, et 80 ¢ au fédéral. Pas étonnant donc qu'en réaction à la hausse, de 11 à 18 % du crédit d'impôt pour les productions étrangères, décrétée par le gouvernement ontarien en 2004, Québec a réagi en faisant passer le sien de 11 à 20 %.

C'était en décembre 2004. Les productions étrangères en sol québécois venaient de chuter de 382 millions de dollars, en 2003, à seulement 160 millions l'année suivante, en réaction à l'appréciation du dollar canadien et à la vive concurrence livrée tant par les autres provinces que par les États américains. Lorsqu'on sait que le volet financier compte pour 50 % de l'équation servant à décider du lieu de tournage, la sensibilité peut être grande.

On retient également que les téléseries commandent généralement un budget oscillant entre 5 et 15 millions, alors que les grandes productions peuvent disposer d'une enveloppe d'au moins 40 millions. Et que ces dernières comptent pour plus du quart des revenus annuels de l'industrie cinématographique québécoise qui,

avec sa composante production audiovisuelle, génère 35 000 emplois et une masse salariale de 1,5 milliard.

Dans un tel contexte, l'intervention de la SGF est on ne peut plus justifiée. Une intervention bien structurée qui s'inscrit dans l'attente des grandes manoeuvres que l'on souhaite salvatrices dans une industrie, celle de la forêt québécoise, encore plus en crise et plus régionale.

Pierre Shedleur y tient toujours, plus que jamais. «Je suis arrivé en décembre 2004. Au printemps 2005, lors de ma première conférence, j'ai annoncé que la SGF investirait dans la forêt. Je crois au potentiel de la forêt, je crois au potentiel des régions. Mais il doit y avoir des ajustements, et le gouvernement travaille là-dessus actuellement. Ce n'est pas simple, parce qu'il faut tenir compte des gens, des syndicats, des communautés, des entreprises, des lois américaines, etc.», a-t-il dit au Devoir.

«Ce qu'il est important de dire, c'est qu'il y a de l'avenir pour l'industrie à long terme. Le premier ministre l'a dit et nous on confirme ça. [...] Mais ça va prendre des ajustements. Et la preuve de ça, c'est le rapport de Pierre Genest [président du comité secteur forestier de la Gaspésie], qui, je pense, a montré qu'il y avait de l'avenir en Gaspésie mais qu'il fallait des ajustements. Alors, je crois beaucoup à ça, mais on va attendre maintenant le plan gouvernemental.»

Pierre Shedleur a déjà parlé d'une enveloppe de 150 millions et d'une priorité accordée à la transformation du bois, au regroupement des éléments d'actif et aux fusions. On ne vise donc pas les sauvetages aveugles d'entreprises moribondes ni l'octroi de subvention déguisée à des propriétaires ou des actionnaires. On souhaite une restructuration d'une industrie souffrant, certes, de maux conjoncturels, mais dont la crise a été amplifiée par plusieurs décennies de surexploitation de la forêt.

On a encore frais en mémoire la déconfiture de Gaspésia. Et ce pronostic, fait en janvier 2005 par le président de l'entreprise (Tembec) gestionnaire de l'usine de Chandler, voulant que la réorganisation de l'industrie forestière, qui ne fait que commencer, produira d'autres Gaspésia. **LE DEVOIR**

Forêts: laissez la responsabilité à ceux qui en vivent!

Eric Alvarez

Doctorant à la faculté de foresterie et géomatique de l'Université Laval

Édition [du jeudi 19 octobre 2006](#)

Qu'ont en commun la forêt de l'Aigle et la forêt Montmorency, deux exemples de «succès» en aménagement forestier? Chaque jour, un forestier (une forestière dans le cas de la forêt Montmorency) se lève en étant conscient que son emploi et celui de dizaines d'autres personnes dépendent de son bon jugement. Ce sont des personnes qui ont les deux pieds dans la forêt et qui ont à rendre des comptes. C'est ce qu'on appelle de l'imputabilité ou de la responsabilisation.

Ce sont des exemples en forêt publique, mais on pourrait dire la même chose de la grande majorité des propriétés privées, qu'elles soient détenues par un particulier ou par une compagnie. La responsabilisation change notre rapport à la forêt.

Au Québec, les responsables de la forêt, ce sont le Manuel d'aménagement et les Normes d'intervention. Tant que vous les respectez, de même que le rendement soutenu, vous avez la sainte trinité forestière avec vous. Vous pouvez aller en paix.

Même si vous faites de bêtises, elles vous seront pardonnées car vous aurez suivi les règles. Le problème, c'est que ça ne favorise ni la réflexion ni l'imagination.

Favoriser l'adaptation

Prenons l'exemple du rendement soutenu. Quelle est son utilité contre un dollar élevé, une hausse du coût du pétrole, une baisse de la demande pour des produits clés et un conflit commercial ? Pas grand-chose ! C'est un concept utile mais qui a le défaut de mettre nos neurones à zéro en nous donnant une fausse assurance.

Si les aménagistes et les transformateurs avaient été dans une situation où ils auraient constamment dû prévoir et s'adapter, je suis sûr qu'on aurait des modèles d'aménagement et d'inventivité au Québec.

Qu'on y pense un instant : comment être sûr que le produit pour lequel on fait pousser un arbre aujourd'hui existera toujours au moment de sa récolte, dans 70 ou 100 ans ? Peut-être que dans 50 ans nous aurons un substitut du papier ? Le sujet est tellement complexe qu'il faudrait laisser plus de place à l'imagination et moins à l'ordinateur.

Le plus ironique, c'est qu'on a commandé un rapport pour mettre encore plus d'accent sur le rendement soutenu et qu'il semble être devenu une véritable bible ! On a même créé le poste de chef du rendement soutenu ! Le développement durable, ce ne signifie tout de même pas la même chose que de produire le même produit dans des quantités analogues pour l'éternité !

Responsabilité retirée

Il y a plus de 30 ans, le gouvernement retirait aux papetières la responsabilité de la récolte et de l'aménagement des forêts publiques (les concessions forestières sont officiellement abolies depuis 1986). Une des principales raisons était alors que le gouvernement considérait que les compagnies ne récoltaient que les deux tiers de la possibilité forestière et qu'elles ne maximisaient donc pas les retombées économiques en région.

Compte tenu de ce qui se passe aujourd'hui, elles avaient peut-être raison en clamant qu'elles étaient au maximum de la possibilité. Les compagnies n'avaient pas les outils d'aujourd'hui et ce n'était peut-être pas le modèle d'aménagement idéal. Toutefois, elles avaient un point en commun avec les forêts dont nous parlions ci-dessus. Se sentant propriétaires, elles se sentaient responsables et voyaient à très long terme.

D'ailleurs, si on comparait l'aménagement des forêts privées des compagnies forestières avec ce qu'elles font en forêt publique, on verrait bien la différence entre être le fait d'être responsable et celui de suivre des règles.

Sans structure qui favorise la responsabilisation et la vision intégrée, peut-on vraiment espérer répondre à un défi comme l'aménagement écosystémique (quand on se sera entendu sur la définition) ? La photo-interprétation des peuplements forestiers est faite à Québec. Les inventaires sont faits par des consultants. Le calcul de la possibilité forestière est effectué par le chef forestier et les plans d'aménagement par les compagnies. Il y a donc des responsables à chaque étape mais aucun responsable

de l'ensemble, et encore moins de responsables «collés» aux forêts aménagées.

Commandes politiques

La responsabilisation manque terriblement dans le modèle d'aménagement d'aujourd'hui. Le système est plus sensible aux commandes politiques qu'aux gens qui aiment et qui vivent de la forêt. Et, comme depuis longtemps, l'aménagement forestier au Québec ressemble à un bateau à voile sans gouvernail (le Parti québécois n'a pas de leçons à donner !) : en effet, quand il y a une tempête, il suit le vent.

Ces dernières années, le vent allait dans le sens de laisser toute la place aux gens qui aiment la forêt mais qui n'en vivent pas. Aujourd'hui, il est à aider les travailleurs, les grands oubliés des médias ces dernières années. On peut bien investir un milliard de dollars en argent public dans toutes sortes de formes d'aide, tant que les fondements resteront les mêmes, tant que l'aménagement ne sera pas fait principalement par et pour les gens qui vivent de la forêt et tant qu'il n'y aura pas plus de forestiers qui auront la responsabilité d'un territoire, on fera mieux de garder de l'argent en réserve en vue de la prochaine crise.

LE DEVOIR

Le monde rural insiste pour que la politique de la ruralité demeure nationale

[Antoine Robitaille](#)

Édition [du jeudi 19 octobre 2006](#)

Mots clés : Québec (province), Agriculture, Gouvernement, monde rural

Québec -- Le titre de la prochaine politique de la ruralité pourrait ne pas contenir le qualificatif «nationale», ce qui inquiète les acteurs du monde rural. C'est ce qu'on apprend dans la dernière livraison de la revue La Terre de chez nous.

La politique de 90 millions de dollars avait été définie pour cinq ans en 2002. Le ministère des Affaires municipales est en train d'en préparer la deuxième mouture et le gouvernement compte s'en servir comme d'un outil clé de séduction des régions. Deux journées de discussions ont été organisées la semaine dernière pour recueillir les commentaires de 130 représentants du monde rural.

Joint hier, le président de l'organisme Solidarité rurale et ancien président de l'Union des producteurs agricoles, Jacques Proulx, a fait l'éloge de cette politique dans laquelle Québec a investi 60 millions jusqu'à maintenant. Ce qui, a-t-il soutenu, «a généré au-delà de 415 millions, soit au-delà de 7 \$ pour chaque dollar dépensé». M. Proulx réclame maintenant un investissement de 200 millions en cinq ans. Il participait hier aux premiers États généraux de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, à Québec.

Unanime

Il a expliqué au Devoir que les représentants du monde rural ont unanimement réclamé le maintien de l'épithète «nationale» dans la désignation de cette politique. «Ce n'est pas du chichi», a expliqué M. Proulx, car ce mot confère «davantage de crédibilité et de légitimité à une politique» et empêche que celle-ci ne devienne éventuellement «un simple volet d'autres grandes politiques», a-t-il fait valoir. En entrevue avec La Terre de chez nous, le président de l'Union des producteurs agricoles, Laurent Pellerin, est allé dans le même sens : «Il ne faut pas avoir honte d'appeler ça "national". Cela vient de l'Assemblée "nationale", après tout. Je trouve que le mot confère une certaine autorité.»

Interrogée hier dans un couloir du parlement, la ministre Nathalie Normandeau a reconnu que «plusieurs, effectivement, s'inquiètent de cela». À son cabinet cette semaine, on avait affirmé que «le gouvernement précédent était fort sur le national» pour justifier le retrait du mot dans tous les documents préparatoires de cette politique.

Cherchant à «rassurer» les représentants du monde rural, la ministre Normandeau s'est réjouie du fait qu'«au-delà de la sémantique», tout le monde s'entend pour que cette politique «transcende l'ensemble des organismes et des ministères du gouvernement». Elle croit qu'on pourrait éventuellement trouver un «autre terme» pour qualifier la politique mais que «national» n'est pas encore exclu. «En principe, le document devrait être prêt quelque part en décembre pour une mise en oeuvre le 1er avril 2007», a-t-elle promis. Il pourra contenir des pistes d'action inédites en «agriculture de proximité» et en «nouvelle foresterie». Aussi, on cherchera à doter toutes les régions de moyens de communication modernes : Internet haute vitesse et téléphonie cellulaire fonctionnelle partout. Cependant, la ministre n'a pas voulu commenter la demande de 200 millions de Solidarité rurale. **LE DEVOIR**